



Le 26 mars 2025, un Danger Grave et Imminent (DGI) a été déposé à Orly par deux commissaires UNAC, sans consultation des autres membres de l'instance CSSCT.

Nous regrettons cette initiative isolée, qui ne reflète ni l'esprit de concertation nécessaire ni le travail conséquent mené depuis l'annonce de la fermeture d'Orly en décembre 2023.

Ce DGI soulève des sujets déjà traités par la CSSCT et nous, organisations syndicales.. En effet, un DGI avait déjà été déposé le 8 avril 2024 sur cette même problématique, donnant lieu à des actions concrètes. Depuis, un accompagnement structuré des PNC a été mis en place, impliquant la Direction, les représentants des salariés, le médical Orly, la QVT et les assistantes sociales. Nous saluons l'engagement de tous ces acteurs, notamment La Direction, M. Theillet-Huerta, Mme Coez, M. Sabourault, Dr Nguyen, Dr Payen, les assistantes sociales qui poursuivent ce travail essentiel.

Nous avons également obtenu la réouverture des négociations et engagé des discussions avec la Direction. Un calendrier de négo est en cours d'élaboration. Une visioconférence interactive d'information sera organisée avec les PNC de TO afin de mieux comprendre leurs conditions de travail. L'objectif est d'aider les PNC d'Orly à se projeter plus concrètement. Par ailleurs, un questionnaire anonyme sera envoyé aux PNC d'Orly afin de recueillir leurs perspectives et attentes pour l'avenir.

Le DGI du 26 mars ne fait donc que dupliquer des revendications déjà portées dans un cadre structuré. Rappelons qu'un DGI, selon le Code du travail, doit alerter sur un danger immédiat et ne saurait être détourné en outil de négociation parallèle. Les discussions relatives aux conditions de travail doivent être menées dans le cadre des instances dédiées à la négociation sociale.

Enfin, nous rappelons que la CSSCT est une instance collégiale, et apolitique, qui repose sur la transparence et la concertation. Une démarche unilatérale ne respecte ni son cadre réglementaire ni son éthique de fonctionnement. Afin d'éviter toute dérive future, il est essentiel que ses missions et principes soient rappelés aux nouveaux commissaires CSSCT.

Nous restons pleinement mobilisés pour accompagner les PNC d'Orly de manière responsable et efficace.